

Remise du CyberTrophée des langues édition 2007

Intervention de Mme Isabelle Falque-Pierrotin,
Présidente du Forum des droits sur l'internet

Paris – mercredi 26 septembre 2007

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de me trouver devant vous aujourd'hui et que me soit confiée la tâche de remettre le CyberTrophée des langues cette année.

Cette initiative de l'association linguo-responsable.org vient couronner le comportement d'un acteur dont l'effort de développement linguistique sur internet a été le plus remarquable d'octobre à septembre :

- effort linguistique, c'est-à-dire effort pour respecter sa législation linguistique, par exemple, lorsque celle-ci prévoit pour les citoyens un droit d'accès au support dans la langue ou les langues officielles ;
- mais aussi effort d'ouverture à destination des autres langues.

La démarche de linguo-responsable.org s'inscrit dans deux thèmes qui sont chers au Forum des droits sur l'internet et plus largement à notre pays.

D'une part, le développement durable du monde numérique : la qualité de la langue et le rôle que les acteurs publics ou privés peuvent y jouer correspondent à notre propre démarche de corégulation, de responsabilisation des acteurs pour construire le monde numérique.

D'autre part, évidemment, la culture : travailler pour la diversité des langues, c'est travailler pour la diversité des cultures. C'est une constante de la diplomatie française depuis de nombreuses années et la France a joué un rôle majeur dans l'adoption de la convention internationale sur la diversité culturelle. Sur internet, l'enjeu est de taille ; internet peut à la fois produire une uniformisation des cultures autour du modèle anglo-saxon ou, au contraire, favoriser des langues et cultures nationales.

Ce prix a été décerné au terme d'une méthodologie rigoureuse.

Plus de six cents sites ont été étudiés par l'association. Trois cents environ concernent des acteurs économiques : trois cents entreprises cotées sur les principales places boursières européennes (Paris, Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Zurich).

Les trois cents autres sites étudiés sont des sites publics : gouvernements, administrations centrales, parlements dans les seize pays suivants, France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni et Suisse. Ce périmètre a vocation à s'étendre par la suite.

Les acteurs ont fait l'objet d'une observation régulière, selon une méthodologie clairement définie, avec une mise à jour des résultats tous les deux mois.

Cette démarche d'observation et d'évaluation, menée par une organisation indépendante, s'inscrit pleinement dans les engagements pris par la communauté internationale qui a adopté sous l'égide de l'UNESCO la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, entrée en vigueur le 18 mars 2007.

À notre connaissance, le CyberTrophée des langues est le premier prix décerné, parmi un large panel, au profit d'un acteur institutionnel pour son comportement linguistique sur internet.

J'ai le plaisir et l'honneur de vous annoncer que le lauréat en est cette année le Sénat français.

En effet, il revient au Sénat français, parmi trois cents entreprises et trois cents administrations en Europe, d'avoir fourni sur ses sites internet l'effort de développement linguistique le plus important. En particulier, cette année le site senat.fr a été doté de sept versions linguistiques étrangères, ce qui est tout à fait remarquable.

M. Alain Delcamp, en tant que Secrétaire général du Sénat, je vous prie de bien vouloir accepter le CyberTrophée des langues 2007.
